

ARRETE DE DELEGATION DE FONCTION ET DE SIGNATURE

Le Président de la Communauté de communes Sud Roussillon,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L 5211-2 et L 5211-9,

Vu la délibération n° 2026-04/03C du conseil communautaire du 08 avril 2026 désignant Monsieur Jean ROMEO, 6^{ème} Vice-Président,

ARRETE

Article 1 : Sous la responsabilité et la surveillance du Président, délégation de fonction et de signature est donnée à Monsieur **Jean ROMEO**, 6^{ème} Vice-Président, pour la gestion et le suivi des affaires dans le domaine suivant :

- **FINANCES,**
- **IMMOBILIER** (achat, vente, prise de location au profit de l'EPCI, copropriétés) en lien avec les compétences de l'EPCI,
- **COMMANDE PUBLIQUE.**

Article 2 : Monsieur Jean ROMEO devra rendre compte au président de toutes les propositions qui pourraient lui être faites et de toutes les dispositions prises dans le cadre des attributions énumérées à l'article 1 ci-dessus.

Article 4 : Le présent arrêté prend effet à la date à laquelle il sera exécutoire.

Article 5 : Il sera inscrit sur les registres des arrêtés, notifié à l'intéressé, affiché à la communauté de communes et publié au recueil des actes administratifs à caractère réglementaire de l'EPCI.

Article 6 : Le directeur général des services de la communauté de communes, est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Saint-Cyprien, le

16 AVR. 2026

Thierry DEL POSO
Président de la Communauté de
Communes Sud Roussillon



Accusé de réception en préfecture
066-246600282-20260416-2026-8A-AI
Date de télétransmission : 16/04/2026
Date de réception préfecture : 16/04/2026

Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte consécutivement à sa transmission en Préfecture, à sa notification à l'intéressé, à son affichage à la Communauté de Communes le.....

Informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et notification

Signature de l'intéressé :